

# France Télécom... profits en hausse, concurrence exacerbée, cadeaux aux actionnaires, emplois supprimés,

## tous ensemble, mobilisons nous !

**Drôle de situation : les profits n'ont jamais été aussi élevés depuis que l'entreprise est devenue société anonyme. Mais c'est le produit de la vente des bijoux de famille, pour des raisons purement financières (comme TDF). C'est aussi la baisse des charges par suppression de milliers d'emplois et la baisse des investissements qui amène un chiffre d'affaires en faible croissance (2,5%) largement inférieure aux prévisions (entre 3 et 5%). La concurrence est encouragée et le public n'en est pas bénéficiaire, loin de là. Déréglementation, privatisation et concurrence, sont destructrices d'emplois, de qualité de service, d'égalité d'accès et de service public. La direction de l'entreprise est toute entière tournée vers la satisfaction des actionnaires par l'assurance de dividende (2,6 milliards versés en 2006 pour 2005 et un engagement de versement de 44% du cash flow dégagé, soit plus de 3 milliards d'euros pour l'année suivante). Rémunérations confortables aux actionnaires, serrement de ceinture généralisé pour les salariés avec des négociations salariales qui patinent, tels sont les choix d'une direction plus que jamais soumise aux exigences des marchés financiers. L'annonce de suppressions massives d'emploi reste le moyen le plus efficace pour donner des gages aux marchés financiers. Dans une telle situation, le personnel doit reprendre sa lutte résolue en défense de l'emploi en France comme à l'étranger, et du statut de fonctionnaires qui continue de garantir l'emploi en France. Les organisations syndicales doivent, toutes ensemble, appeler à une mobilisation générale du personnel !**

Les résultats des comptes 2005 publiés le 14 février confirment les annonces précédentes : profits faramineux, faible croissance du chiffre d'affaires, en particulier en France, où

l'entreprise est soumise à forte concurrence. La direction vise les marchés financiers. D'abord, rassurer les actionnaires sur leurs futurs dividendes en leur offrant de sérieuses garanties de hausse.

Ensuite, annoncer des baisses de coûts de personnel, suppressions d'emplois, restructurations sévères de l'entreprise, voire bouleversement de son organisation...

## les chiffres

### Ralentissement de la croissance

La croissance du chiffre d'affaires (CA) sur 2005 aura été de 2,5 % alors que les prévisions établissaient la croissance du CA pour les trois années 2005-2006-2007 entre 3 et 5%. Un point de moins sur les trois prévus, c'est une erreur de 33% ! Du coup les prévisions pour 2006 sont d'entrée de jeu à la baisse (2% annoncés).

### 5 milliards d'euros en fumée

La bourse a répondu dès les premières annonces de cette croissance nettement ralentie : chute de l'action de plus de 8%, ce qui représente la bagatelle de 5 milliards d'euros partis en fumée, et avis négatif des marchés financiers sur les capacités de France

Télécom.

### Des milliards pour les actionnaires

Les actionnaires toucheront 1 euro par action, soit 2,5 milliards d'euros en 2006 au titre de 2005 et plus encore en 2007 au titre de 2006 puisque la direction leur promet 44% du cash flow opérationnel dégagé. Or, la direction m'a rêté l'objectif de maintien de cash flow à au moins 7 milliards d'euros, au prix de très importantes réductions de coûts notamment les "charges" de personnel. Ce qui serait versé aux actionnaires représenterait, alors, la bagatelle de 3 milliards d'euros, au moins, soit l'équivalent du tiers des charges de personnel du groupe monde actuel !!!

(en millions d'euros)	montant 2005	montant 2004 en proforma	montant 2004 en réel
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>49 038</b>	<b>47 841 (+ 2,5 %)</b>	<b>49 038 (+ 6,2 %)</b>
Charges hors personnel	21 860	20 669	19 385
Charges de personnel	8 762	8 908	8 850
<b>Marge Brute Opérationnelle</b>	<b>18 416</b>	<b>18 264</b>	<b>18 923</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>11 284</b>	<b>9 312</b>	
Charge financière de la dette	3 356		3 625
<b>Résultat net, part du groupe</b>	<b>5 709</b>		<b>3 017</b>

La MBO est le résultat « chiffre d'affaires » moins les charges (y compris les charges de personnel).

Le résultat d'exploitation se calcule en retirant de la MBO : la participation des salariés (qui passe de 280 millions d'euros à 382 millions d'euros), la rémunération en actions (essentiellement les parts de l'Etat qui sont en diminution), la dotation aux amortissements (qui a diminué du fait d'un allongement de la durée de vie de la paire cuivre et du kilomètre de génie

civil), la perte de valeur des écarts d'acquisition (qui a également diminué, car en 2004 il y avait eu la dépréciation d'Equant), la perte de valeur des immobilisations (qui a augmenté du fait du remplacement des marques Amena et Equant par la marque Orange), du résultat des cessions d'actifs (qui a presque doublé du fait de la vente de parts de Pages Jaunes, de TDF et de MobilCom), les coûts dits de « restructuration » (c'est-à-dire les plans sociaux, les CFC, les départs vers la sphère

publique) qui ont plus que doublé.

Enfin, pour passer du résultat d'exploitation au résultat net part du groupe, il faut retirer le total des charges financières (c'est-à-dire le coût de la dette qui reste très élevé à plus de 3,3 milliards d'euros), les impôts sur les sociétés et les intérêts versés aux minoritaires).

Pro Forma : les données 2004 sont retraitées à périmètre et taux de change constant pour pouvoir être comparées aux données 2005.

Autres indicateurs significatifs	2005	2004
Capex	6 045	5 134
Cash flow organique	7 688	7 481
Dette	47 846	49 822 (pro forma)

### Objectifs 2006

Cash flow organique : 7 milliards d'euros  
Chiffre d'affaires : croissance de 2% en proforma  
Taux de MBO sur CA : en baisse de 1 à 2 points  
Capex : environ 13% du chiffre d'affaire



## des causes profondes

### La voix sur internet explose

Le passage très rapide aux usages de la voix sur IP (VoIP) conduit à une baisse significative des revenus du téléphone fixe (déjà largement entamés par la montée du mobile), puisque les tarifs de la voix sur IP sont de type internet (forfait avec temps illimité). Cette accélération non anticipée par la direction, qui a lancé tardivement sa live box avec les offres groupées internet, téléphone et TV, conduit à un affaiblissement très important de la croissance qui ne va pas s'arranger dans les mois qui viennent. La direction estime aujourd'hui que le pourcentage d'utilisateurs VoIP sera de 40% en 2006 et non en 2008 comme prévu il y a quelques mois seulement. Or, si la direction avait anticipé dès 2000-2001, un ralentissement de la croissance du fixe puis une baisse des revenus, le modèle économique retenu était celui d'une substitution des usages du fixe vers les mobiles (considérés alors comme relais de croissance), substitution qui devait se faire sans affecter la croissance globale du chiffre d'affaires. Avec l'avancée rapide vers la gratuité de la voix, c'est un tout autre modèle économique qui apparaît, modèle qui peut à son tour influencer tous les autres usages des télécommunications.

### Mobiles : la fin des promesses

Les mobiles connaissent également des signes d'essoufflement significatifs. D'une part, la croissance espérée, en nombre d'abonnés, sur les 10 ans à venir concerne principalement des pays où France Télécom n'est pas implanté (Chine et Inde par exemple). Même en Afrique où la croissance est de l'ordre de 40%, France Télécom a des parts de marchés trop faibles pour en profiter autrement que marginalement. Dans les pays où France Télécom est implanté, (Europe occidentale avec France, Royaume Uni, Pays Bas, Suisse, Belgique, Espagne), les marchés sont "matures" ce qui signifie qu'il y a peu d'abonnés supplémentaires à espérer. De nouveaux concurrents arrivent tels que les MVNO, qui n'ont pas de réseau et donc des

coûts largement inférieurs. Et avec la 3G, les usages tarifaires d'internet risquent de s'imposer aux mobiles. Les offres illimitées deviennent un standard du marché des services. Les pays en situation intermédiaire (Europe de l'est avec pour Orange, la Pologne, la Slovaquie, la Roumanie et la Moldavie) où une partie de la population n'est pas encore abonnée, ne reproduisent pas le modèle de croissance des mobiles des années précédentes : beaucoup plus de concurrence d'entrée de jeu, une concurrence de la VoIP avec ses très bas tarifs, un gâteau moins important à partager.

### Tentations d'expansion externe

C'est dans le secteur des mobiles que la tentation d'achats externes est la plus importante. Les effets de surenchères jouent à plein : Orange n'a pas réussi à acheter l'opérateur mobile tchèque « historique » récemment privatisé et n'a pas les moyens de se positionner à chaque occasion. Les choix faits pour 2006 et 2007 de privilégier l'utilisation du cash flow pour verser de confortables dividendes aux actionnaires, conduira à un endettement supplémentaire en cas de projet d'achat type Amena en 2005. Une fuite en avant de plus....

### La dette pèse toujours lourd

Evolution de la dette entre 2004 et 2005 en millions d'Euros :  
49 822 en 2004  
- 7 481 (cash flow 2004)  
+ 1 184 (dividende 2004 payé en 2005 aux actionnaires)  
+ 7 605 (acquisition d'Amena)  
- 1 595 (cessions de parts de Pages Jaunes, de TDF, de MobilCom)  
- 1 687 (autres)  
Reste 47 846 en 2005.  
Ces chiffres sont en millions d'euros. Les « moins » signifient « éléments de désendettement », les « plus » signifient « réendettement », ce qui est le cas lorsque comme en 2005 on utilise le cash flow à payer les actionnaires et à acheter Amena plutôt qu'à se désendetter.

# gâchis de la concurrence

## 4 grands groupes

L'accentuation de la concurrence est nette, notamment dans les mobiles avec la bataille pour atteindre « la taille critique », ce qui entraîne des concentrations, consolidations, rachats. En chiffres d'affaires, tous opérateurs confondus, le classement est le suivant : Deutsche Telekom en premier mais Vodafone (opérateur « mobile » uniquement) en deuxième devant France Télécom et Telefonica (avec O2). Ces quatre grands détiennent 65% du marché des mobiles en Europe. En 2005, France Télécom a acheté Amena, valorisé à 10 milliards d'euros, et Telefonica (Espagne) a acheté O2 (numéro deux des mobiles en Grande Bretagne, ex filiale de l'opérateur historique BT) au prix record de 26 milliards d'euros. Pour faire la différence, à un moment-clé, la question de fusions ou d'OPA entre opérateurs de taille importante pourra se poser.

## Une concurrence multiforme

La concurrence se diversifie, avec l'arrivée de concurrents comme les MVNO dans les mobiles (Télé 2 ou Breizh en France par exemple), les câblo-opérateurs, les alternatifs basés sur les réseaux locaux uniquement, les acteurs du web (le moteur de recherche Google, le logiciel de téléphonie gratuite par internet Skype, ou l'informaticien Microsoft), les chaînes de télévision (TF1 ou Canal+ notamment qui ont déjà des offres par satellite) etc. Cette concurrence marche dans les deux sens : France Télécom à son tour, offre un bouquet de chaînes TV qui lui est propre et assure la promotion de morceaux de musique en exclusivité.

## Total dégroupage

Le dégroupage total est de plus en plus utilisé : le parc de lignes dégroupées au 31 décembre 2005 atteint 2,82 millions (+77% par rapport à 2004) dont 0,6 millions en dégroupage total (6 fois plus qu'en 2004). Ces dernières représentent les abonnés perdus par France Télécom (qui ne payent même plus l'abonnement).

## Renseignements

L'ouverture à la concurrence des renseignements conduira à une baisse importante des revenus de ce segment pour France Télécom et ses filiales. France Télécom travaille sur le même créneau que ses multiples concurrents. Elle as-

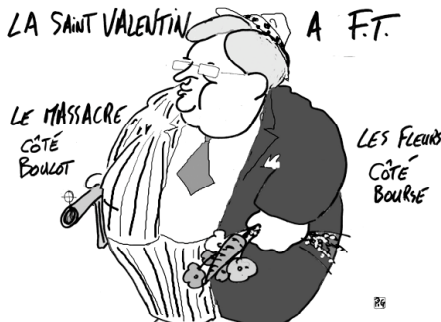
sure la promotion (coûteuse en pub) de son numéro à valeur ajoutée (118 712) en délaissant le créneau « service public » que représente le numéro 118 711 qui est celui du service universel.

## L'autorité de concurrence

L'ARCEP, ex-ART, l'autorité de régulation des télécoms, est particulièrement hostile à tout ce qui empêche la concurrence de se développer, y compris les tentatives de monopole privé de France Télécom (le fameux abus de position dominante ou les ententes sur le dos des consommateurs). Les amendes récemment infligées se montent sur l'année 2005 à 256 millions d'euros dans les mobiles et 80 millions d'euros dans internet.

## D'autres choix sont nécessaires

La concurrence et les privatisations mettent en péril un bien public qui devrait servir à tous et toutes. La politique de la direction résume bien les choix imposés par les exigences des marchés financiers : le profit maximal à court terme, résultat d'une surexploitation des salariés, d'une qualité de service en dégradation constante, et son utilisation prioritaire pour les dividendes des actionnaires. Il faut refuser cette politique ! La fédération SUD réaffirme la nécessité de réinscrire l'ensemble du secteur des télécommunications dans le secteur public, en redéfinissant pour les élargir les missions de service public, pour permettre le développement d'un service égal pour tous, d'un accès aux meilleures technologies sans fracture numérique et sociale, et créer des emplois en rapport. La cacophonie sur la libéralisation des services en Europe et la directive Bolkestein montrent qu'il y a possibilité de se battre. Il y a urgence !



# La fibre optique chez l'abonné ?

## Ultra haut débit

Une des options d'avenir est le très haut débit chez l'abonné et l'installation d'un réseau fibre optique. Actuellement, via l'adsl (qui passe par la paire cuivre du téléphone), les débits peuvent atteindre jusqu'à 24 mégabits par seconde. Cela permet déjà les fameuses offres triple play (téléphone, internet, TV), dont la live box pour France Télécom. L'ultra haut débit atteindrait 100 mégabits par seconde, permettant la généralisation de services type télévision, films à la demande, etc. ce qui n'est envisageable en qualité optimale qu'avec le support fibre optique jusque chez l'abonné. Cette option tente les opérateurs historiques seuls capables a priori de déployer un tel réseau, mais deux obstacles de taille se dressent :

- D'abord les opérateurs ne se lancent dans un tel investissement qu'à condition que ce nouveau réseau ne soit pas soumis au dégroupage. France Télécom se bat pour que ce ne soit pas l'ARCEP qui fixe les tarifs de location du réseau aux concurrents mais France Télécom lui-même.  
- Deuxièmement, ce choix d'investissement dépendra... de l'appréciation des marchés financiers. Il représente plusieurs milliards d'euros (1000 euros par abonné, estime-t-on aujourd'hui) et les marchés, qui raisonnent en profits à court terme, ne voient pas forcément d'un bon œil de telles dépenses, dont la rentabilité n'est pas évidente.

## Service public ou pas ?

Les politiques disent que cet enjeu est important : Chirac dans ses

# Massacre de la St Valentin ?

## Le retour du Cost killer

Quand la direction tire la sonnette d'alarme, c'est une nouvelle réduction des coûts de personnel qui s'annonce. Ce fut le cas l'an passé avec les délocalisations au sein d'Equant, les années précédentes avec les licenciements massifs en Pologne et depuis 10 ans avec les suppressions massives d'emplois en France. Les CFC qui permettaient de « faciliter » ces suppressions d'emploi, prennent fin dans un an.

## La pression des marchés

Une des critiques sévères faite à France Télécom par les agences de notation boursière est l'absence de flexibilité salariale de l'entreprise. Autrement dit, il s'agit d'une critique directe à la structure de l'emploi qui interdit tout plan social, et à l'écrasante majorité de fonctionnaires qui compose la maison mère. Le Figaro Economie le dit clairement : « face aux nouveaux opérateurs concurrents, France Télécom, avec ses deux

cent mille salariés [dans le monde de NDLR] dont une majorité de fonctionnaires, fait figure de mastodonte. Il n'a pas la même réactivité, ni la même flexibilité que ses concurrents (...). La révolution interne n'est pas terminée. » La direction de France Télécom, l'Etat, actionnaire dominant, le gouvernement très libéral de Villepin-Breton, tous pensent à la manière la plus efficace de modifier cette situation. La direction a déjà fait beaucoup de plans sociaux hors de France et il lui est impossible de ne pas s'attaquer à un moment donné au groupe France.

## Moins d'emplois sans CFC ?

Avec la fin du CFC en décembre 2006, la direction ne peut plus se servir de ces « départs naturels » pour communiquer aux marchés financiers des pertes d'emplois importantes. Pour SUD, dans tous les cas, la solution n'est pas dans la suppression massive d'emplois. Nous sommes favorables à un plan qui permette à tous les collègues de partir à 55 ans en retraite, car

le travail et en particulier récemment à France Télécom, fatigue. Il est vital pour le personnel comme pour l'entreprise que des recrutements de jeunes aient lieu dans de bonnes conditions, en CDI et à temps plein.

## Mobiliser nos forces

La négociation de l'accord emploi et gestion des compétences est au cœur du problème. Les syndicats ont suspendu la négociation le 16 février. Ils exigent des garanties supplémentaires contre les mobilités forcées (celles des cadres aussi), contre des licenciements et des pressions sur le personnel, pour l'emploi et la possibilité de départs à 55 ans. Pour faire bouger l'entreprise, il faudra une pression forte du personnel sur ces objectifs. De plus, nous le savons depuis longtemps, c'est notre mobilisation seule qui a permis de garder les avantages liés à la garantie de l'emploi avec le statut de fonctionnaire. Cette bataille, nous le constatons encore aujourd'hui, est loin d'être terminée.

# Texte, mensonge, vidéo et CFC...

Le 14 février, les personnels de France Telecom ont été spectateurs d'un bien mauvais film : Gervais Pellissier annonçait des mesures de type CFC tout à la fois et faisait l'écho alors que le directeur des Ressources Humaines ne les confirmait pas dans la vidéo de la VIF de l'après midi. Vivement interrogé à ce sujet par notre délégation pendant le CCE, le directeur financier a confessé une er-

reur due à sa jeunesse dans l'entreprise (!!!), c'est ainsi que la perspective de nouvelles préretraites s'est évanouie ! Alors erreur d'amauteur ou intentions malignes ? Nous avons réclamé un démenti plus officiel en direction du personnel mais nos interlocuteurs n'ont pas exprimé l'intention de satisfaire cette demande. Décidément, ces maladroites avouées font bien peu de cas des attentes d'un grand

nombre de collègues... Cette mauvaise farce ne peut que nous encourager à signer la carte-pétition pour des dispositions équivalentes au CFC et l'embauche de nombreux jeunes. Nous en avons remis un millier à la direction au début du CCE en plus de toutes celles qui ont été envoyées directement à Didier Lombard.

# Un CCE extraordinaire

## SUD demande un CCE

La dramatisation des annonces autour des comptes 2005 avait conduit la délégation de SUD à revendiquer fermement un CCE extraordinaire au plus vite. Une majorité des élus avait exprimé le même souci. Il s'est réuni le 15 en présence de Gervais Pellissier (directeur financier), Louis-Pierre Wenes, (directeur France) et Olivier Barberot (directeur Ressources Humaines).

## Tout pour l'actionnaire

Le directeur financier a annoncé l'augmentation conséquente du dividende par action pour séduire un peu plus les marchés financiers. Bien que la perspective de croissance du chiffre d'affaires soit de 2% « pro-forma » en 2006, le dividende de 1 euro cette année passerait à 1,20 l'année prochaine. Le désendettement devrait se poursuivre et la croissance externe (les acquisitions) sera très sélective. Bref, on nous annonce des ambitions modestes...

## Matrice et technocentre...

Louis-Pierre Wenes qui a la responsabilité du pays France a esquissé le modèle de la future organisation de France Télécom : la division R&D cherche pendant que l'explocentre teste et le technocentre offre les nouveaux produits attendus par les clients... mais rien de plus sur la nouvelle organisation (Etat major, DR, Marketing...) qu'il devrait évoquer d'ici un mois. Il a annoncé vouloir faire « bouger les gens », en particulier ceux des fonctions support.

## Des baisses d'emploi sans CFC

De son côté, le responsable des ressources humaines était heureux de nous annoncer le paiement prochain de la participation qui aug-

mentera de 35% pour les salariés de FTSA... avant de détailler l'aspect emplois des annonces faites pour la St Valentin... des actionnaires. Sans CFC, il fallait expliquer le détail des départs naturels communiqués à la presse : 16 000 suppressions d'emplois et 22 000 départs naturels.

## Sur les doigts de la main

Selon Olivier Barberot (qui donnait l'impression de compter sur ses doigts pour parvenir aux chiffres annoncés), cela se décompterait de la sorte : 4 800 CFC en 2006, 4 500 mobilités vers la Fonction publique en 3 ans, 5 700 retraites en 3 ans, 1000 salariés en « temps partiel fin de carrière », 6 000 (2000/an) en projet personnel accompagné et essaimage. Les élus SUD ont contesté chaque point. Les prévisions de départs vers la Fonction publique semblent optimistes puisque 900 départs avaient été réalisés en 2004, les chiffres prévisionnels de retraités étaient de 1200 chaque année selon les expertises connues. Et, après les derniers CFC, le trou dans la pyramide des âges n'autorisera pas le départ des collègues de plus de 58 ans pour un temps partiel fin de carrière dont aucun syndicat n'a voulu. Enfin on ne pouvait sérieusement estimer le nombre de départs pour des projets accompagnés dont on ne connaissait rien et dont le détail sortirait de négociations futures. Si nul ne doute des intentions de la direction de supprimer 22 000 emplois en 3 ans, 10 000 des départs restent vitaux. Notre délégation est sortie dubitative de ce CCE. Y a-t-il un pilote dans l'avion de France Télécom ? Ou un plan B est-il en préparation ? Aucune de ces hypothèses ne peut nous satisfaire. Pour contacter les élus-es : [ccc@sudpt.fr](mailto:ccc@sudpt.fr)